

PRAIRIE CATALYST CONSULTING

**Vers l'équité cadre dans SIMT pour l'inclusion et la
réussite des femmes autochtones**



Sarah Gauthier Consultante

Prairie Catalyst Consulting smg319@gmail.com

<https://www.prairiecatalyst.ca>

16 juillet 2025

Révision A

RÉSUMÉ

Cerapport, commandé par la Coalition canadienne des femmes en génie, sciences, métiers et technologie (CCFSIMT), fournit une analyse complète des cadres réglementaires professionnels à travers le Canada, en mettant l'accent sur l'identification des obstacles systémiques et des opportunités pour soutenir la participation des femmes autochtones dans les domaines des sciences, du génie, des métiers et de la technologie (SIMT). Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus large de la CCFSIMT, intitulée « Changer le discours : une voie vers le changement systémique dans les STET », financée par Femmes et Égalité des genres (FEG) Canada.

Bien qu'ils représentent 5 % de la population canadienne, les peuples autochtones restent largement sous-représentés dans les domaines SIMT. Les femmes autochtones sont confrontées à des obstacles multiples liés au colonialisme, au racisme systémique, aux préjugés sexistes et aux inégalités socio-économiques. Le rapport souligne également la violence disproportionnée subie par les femmes autochtones et les personnes 2ELGBTQI+, qui aggrave encore leur marginalisation dans les milieux professionnels et universitaires. Le rapport s'appuie sur des cadres nationaux

tels que les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP). Il souligne la nécessité d'une mise en œuvre de ces cadres qui tienne compte des questions de genre et de la culture afin de répondre aux besoins particuliers des femmes autochtones dans les SIMT. Les principaux obstacles identifiés sont les suivants :

- Le racisme systémique et l'exclusion dans l'éducation et sur le lieu de travail
- Les attentes culturelles liées au genre et le manque de représentation
- Les défis économiques et logistiques, en particulier pour les personnes issues de communautés isolées

- Des programmes fragmentés et à court terme, avec une pertinence culturelle limitée

Le rapport souligne également les menaces qui pèsent sur les progrès, notamment la résistance politique aux initiatives en faveur de l'équité et les évolutions législatives susceptibles de porter atteinte aux droits des autochtones. Les recommandations

pour la CCFSIMT comprennent :

- Maintenir une base de ressources à jour sur les femmes autochtones dans les STEE
- Utiliser les cadres de la CVR et du MMIWG pour orienter les actions de sensibilisation et les mesures concrètes
- Publier des rapports d'étape sur la mise en œuvre des appels à l'action et des appels à la justice pertinents

Le rapport se termine par un aperçu des programmes canadiens et mondiaux qui soutiennent les femmes autochtones dans les SIMT et par une cartographie des obstacles aux cadres politiques correspondants.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
INTRODUCTION.....	1
CCFSIMT	1
PRAIRIE CATALYST.....	1
POSITIONNALITÉ	1
APERÇU DU PROJET.....	2
CONTEXTE.....	3
CADRES NATIONAUX ET APPELS À L'ACTION.....	4
APPELS À L'ACTION DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION.....	4
FEMMES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES : APPEL À LA JUSTICE.....	5
DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES.....	6
PRINCIPAUX OBSTACLES.....	7
RACISME ET DISCRIMINATION SYSTÉMIQUES.....	7
INÉGALITÉS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.....	8
ATTENTES LIÉES AU GENRE ET À LA CULTURE.....	9
DÉFIS ÉCONOMIQUES ET LOGISTIQUES.....	9
MANQUE DE REPRÉSENTATION ET DE MENTORAT.....	10
HÉRITAGE COLONIAL ET LACUNES DANS LES CONNAISSANCES.....	11
LACUNES DANS LES POLITIQUES ET LES PROGRAMMES.....	11
MENACES POUR LE PROGRÈS	13
RECOMMANDATIONS POUR la CCFSIMT.....	14
RÉFÉRENCES	15
ANNEXE A	20
ANALYSE DES PROGRAMMES VISANT À ÉLIMINER LES OBSTACLES AUXQUELS SONT CONFRONTÉES LES FEMMES AUTOCHTONES DANS LES STEE.....	20
ANNEXE B.....	23

INTRODUCTION

CCFSIMT

La Coalition canadienne des femmes en ingénierie, sciences, métiers et technologie (CCFSIMT) est une coalition nationale d'organisations et de personnes qui défendent un secteur canadien des sciences, de l'ingénierie, des métiers et de la technologie (SIMT) équitable, diversifié et inclusif. Elle établit des alliances et des partenariats, sert de centre de ressources et défend ses intérêts d'une voix forte et unifiée.

La CCFSIMT a reçu un financement de Femmes et Égalité des genres Canada (FEGC) pour mener à bien le projet *Changer le discours : une voie de plaidoyer pour un changement systémique dans le secteur SIMT*.

Prairie Catalyst

Prairie Catalyst Consulting offre des services de consultation en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Nous sommes fiers d'être situés à Saskatoon, en Saskatchewan, sur le territoire du Traité n° 6. L'équipe du projet Prairie Catalyst est composée du Dr Jocelyn Peltier-Huntley (directrice et fondatrice de Prairie Catalyst Consulting), de Sarah Gauthier (professionnelle et chercheuse autochtone dans le domaine des STIM) et d'Erin St. Louis (adjointe administrative).

Positionnalité

Sarah Gauthier est une femme métisse cisgenre qui a grandi dans une communauté à prédominance autochtone adjacente à l'une des réserves de sa Première Nation, la bande indienne de Lac La Ronge, sur le territoire du Traité n° 6, dans la forêt boréale du nord de la Saskatchewan. Elle est nēhithaw (Cri des rochers ou des bois) du côté de sa mère et d'origine franco-écossaise du côté de son père. Elle a grandi entourée de ses proches nēhithaw et est mère, épouse, sœur, tante et fille.

Sarah a suivi une formation universitaire occidentale et est titulaire de diplômes en sciences et en ingénierie. Elle est actuellement doctorante en politique publique.

Aperçu du projet

Dans le cadre du projet « Changing the Narrative: An Advocacy Pathway for SySTIMic Change in SIMT » (Changer le discours : une voie vers le changement systémique dans le domaine des sciences, de l'ingénierie, des métiers et de la technologie) de la CCFSIMT, Prairie Catalyst mène une analyse et des recherches sur les obstacles systémiques et les opportunités pour les femmes autochtones dans les domaines des sciences, de l'ingénierie, des métiers et de la technologie (SIMT), en s'appuyant sur des cadres nationaux tels que les appels à l'action de la CVR et du MMIWG.

CONTEXTE

Bien que les Autochtones représentent environ 5 % de la population canadienne (Statistique Canada, 2022), moins de 2 % d'entre eux exercent une profession dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) (Conference Board of Canada, s.d.). Les femmes autochtones qualifiées (certifiées entre 2008 et 2017) représentaient 5,1 % du total des personnes qualifiées dans la population canadienne (Su & Jin, 2023). Dans les métiers, environ 40 % des femmes autochtones étaient coiffeuses (un chiffre comparable à celui des femmes non autochtones). La participation des femmes autochtones à certains métiers était comparable à celle des femmes non autochtones, à l'exception des technologies de l'information (où les femmes autochtones sont sous-représentées) et de la soudure (où elles sont surreprésentées). Ces dernières années, un certain nombre d'initiatives et d'investissements ont été réalisés pour recruter des femmes autochtones dans les métiers afin de répondre aux besoins futurs en main-d'œuvre (Graham, 2021 ; Manitoba, 2021 ; Ontario Newsroom, 2021 ; Trade Winds to Success, 2025).

La violence subie par les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones équivaut à un génocide (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019a). Les femmes autochtones sont 12 fois plus susceptibles d'être assassinées ou de disparaître que les autres femmes au Canada, elles signalent trois fois plus d'agressions sexuelles que les femmes non autochtones et sont plus susceptibles d'être victimes de violences extrêmes et d'homicides (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019b). Les réalités décrites dans le *rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* doivent être prises en compte lorsqu'on s'attaque aux obstacles à la participation des femmes autochtones aux STEE.

CADRES NATIONAUX ET APPELS À L'ACTION

Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

La Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada a été créée dans le cadre du règlement conclu avec les survivants des pensionnats indiens au Canada. En 2015, la CVR a publié 94 appels à l'action visant à faire progresser le processus de réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015). Le gouvernement fédéral est responsable, seul ou en partenariat, de 76 des 94 appels à l'action. Kumblathan et al. (2025) suggèrent que les appels à l'action de la CVR peuvent servir de cadre pour éliminer les obstacles auxquels sont confrontés les étudiants autochtones dans les programmes scientifiques.

Indigenous Watchdog est un organisme qui effectue des recherches et rend compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR. En 2024, les engagements pris par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en matière de vérité et de réconciliation s'élevaient à 150 (figure 1), la majeure partie d'entre eux ayant été pris par le gouvernement fédéral. Il est clair que la mise en œuvre des appels à l'action n'est pas uniforme dans tout le pays. En outre, certaines des provinces qui comptent le plus grand pourcentage d'Autochtones par rapport à leur population provinciale ont pris le moins d'engagements. Par exemple, bien que la Saskatchewan compte 17 % d'Autochtones, les engagements du gouvernement en faveur de la vérité et de la réconciliation ne représentaient que 2 des 150 engagements pris en 2024.

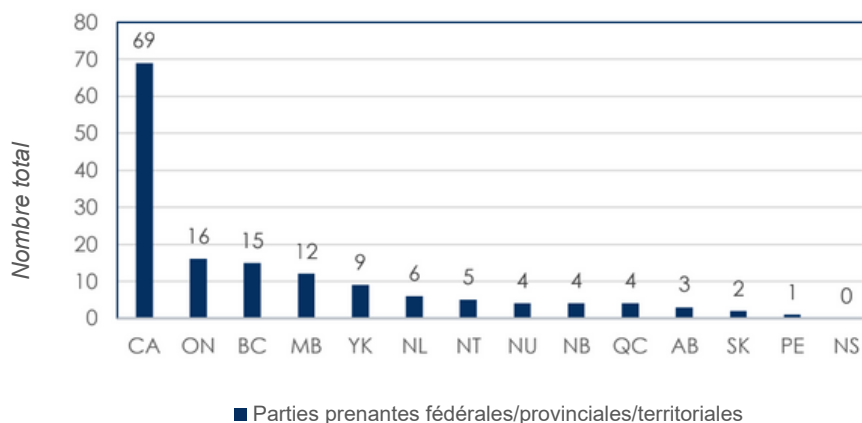


Figure 1 : Engagements du gouvernement en matière de vérité et de réconciliation pour 2024 (adapté de Indigenous Watchdog, 2025a)

Dans son rapport intitulé « TRC Calls to Action Status: July 1, 2025 » État d'avancement des appels à l'action de la CVR : 1er juillet 2025), Indigenous Watchdog indique que 37 % des appels à l'action sont au point mort (21) ou n'ont pas été lancés (14) (Indigenous Watchdog, 2025b).

Au fil des ans, certaines organisations ont publié des rapports sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des appels à l'action, notamment le Yellowhead Institute (Jewell & Mosby, 2024). Cependant, 2023 a marqué la dernière année de publication de ces rapports en raison de la lenteur des progrès et/ou de leur absence (Passafiume, 2023).

Femmes autochtones disparues, assassinées et appels à la justice

Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (2019a, b) est le fruit de décennies de plaidoyer mené par des familles, des communautés et des organisations autochtones qui réclamaient justice et visibilité pour les taux disproportionnés de violence subis par les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones au Canada. Le rapport final, intitulé Reclaiming Power and Place (Reprendre le pouvoir et la place), déclare que la violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones équivaut à un génocide enraciné dans le colonialisme, le racisme et le patriarcat. Le rapport comprend 231 appels à la justice – qui ne sont pas des recommandations, mais des impératifs juridiques – organisés selon des thèmes tels que la culture, la santé, la sécurité humaine et la justice. Ces appels s'adressent à tous les niveaux de gouvernement, au système judiciaire, à la police, aux agences d'enfance et de protection de l'enfance, à l' et à l' la société canadienne plus de manière plus générale

(Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019b). Bon nombre des appels à la justice traitent des obstacles à la participation des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones aux programmes SIMT.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) est « un cadre universel de normes minimales pour la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones ». La province de la Colombie-Britannique a transposé l'UNDRIP dans sa législation en 2019 et a publié en 2022 un plan d'action pour sa mise en œuvre. Le 21 juin 2021, la loi canadienne sur l'UNDRIP a reçu la sanction royale par le biais du projet de loi C-15, fournissant ainsi un cadre pour sa mise en œuvre au niveau fédéral au Canada. Le gouvernement du Canada a depuis élaboré un plan d'action (ministère de la Justice du Canada, 2023) et publié des rapports d'étape sur la mise en œuvre du plan d'action de la loi UNDRIP (ministère de la Justice du Canada, 2024). En plus du plan d'action du Canada, les Nations unies ont publié un guide pour la mise en œuvre de l'UNDRIP (Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme et Forum Asie-Pacifique des institutions nationales des droits de l'homme, 2013).

Gunn (Gunn, 2018) met en garde contre la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) sans tenir compte de la dimension de genre. Elle critique notamment le fait que les besoins des femmes autochtones soient présentés uniquement sous l'angle des lacunes, plutôt que de reconnaître les connaissances que les femmes possèdent en matière de contribution aux nations et aux lois autochtones, qui doivent être anticipées et protégées. En 2023, l'Association des femmes autochtones du Canada a publié son rapport final sur la mise en œuvre de *la loi relative à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (UNDRIP), dans lequel elle a mis en évidence les lacunes et les obstacles auxquels se heurtent les femmes, les filles, les personnes bispirituelles, transgenres et de genre divers (WG2STGD+) autochtones dans l'accès à leurs droits, et a identifié les priorités pour faire respecter ces droits (Association des femmes autochtones du Canada, 2023). les personnes bispirituelles, transgenres et de genre divers (WG2STGD+) pour accéder à leurs droits, et les priorités pour faire respecter ces droits ont été identifiées (Association des femmes autochtones du Canada, 2023).

PRINCIPAUX OBSTACLES

Les femmes autochtones se heurtent à des obstacles persistants pour accéder aux carrières dans les domaines des sciences, de l'ingénierie, de la technologie et des métiers (SIMT) et y réussir. Malgré une prise de conscience croissante, les politiques et les programmes actuels ne parviennent souvent pas à tenir compte de l'intersection unique entre le genre, la culture et l'exclusion systémique. Les modèles de carrière occidentaux qui mettent l'accent sur l'individualisme et le profit et les célèbrent sont en contradiction avec les visions du monde autochtones qui mettent l'accent sur la communauté, les relations et le lien avec la terre et les gens (Chow-Garcia et al., 2022 ; Smith et al., 2014). Le texte suivant résume les principaux obstacles auxquels sont confrontées les femmes qui souhaitent faire carrière et suivre des études dans les domaines SIMT. L'annexe A contient des exemples d'initiatives et de programmes qui s'attaquent aux obstacles à différentes étapes des carrières SIMT. L'annexe B établit une correspondance entre chaque obstacle et les appels à la justice ou à l'action pertinents.

Racisme et discrimination systémiques

Les femmes autochtones sont confrontées à un racisme et à une discrimination systémiques persistants dans les domaines de l'éducation et de la vie professionnelle, en particulier dans les SIMT. Ces obstacles sont profondément enracinés dans l'histoire coloniale, l'effacement culturel et les structures institutionnelles qui continuent de marginaliser les connaissances et les identités autochtones. Les effets persistants du racisme scientifique contribuent à la perception des STIM comme étant principalement blancs et masculins (Bollinger & McSkimming, 2024 ; National Geographic, n.d.). Même lorsqu'elles sont présentes, les femmes autochtones sont souvent exclues des postes de direction et des processus décisionnels, ce qui renforce leur marginalisation (Figueiredo, 2024).

Les femmes autochtones dans les domaines scientifiques et universitaires sont souvent victimes d'exclusion, de microagressions et d'un manque de représentation. Beaucoup d'entre elles se lancent dans les domaines des STIM avec des objectifs communautaires forts, tels que redonner à leur communauté, mais découvrent que la science occidentale privilégie l'individualisme au détriment du bien-être communautaire. Ce décalage entraîne un sentiment de non-appartenance, une baisse de motivation et des taux d'abandon plus élevés (National Geographic, n.d. ; Smith et al., 2014). Les femmes de

couleur dans le milieu universitaire, y compris les femmes autochtones, sont confrontées à une discrimination aggravée en raison de l'intersection de leurs identités. On attend souvent d'elles qu'elles mènent des efforts en faveur de la diversité sans reconnaissance ni soutien, tout en

évoluant dans des environnements hostiles qui sous-estiment leurs contributions et leurs expériences vécues (Martinez-Blancas et al., 2023).

Inégalités en matière d'éducation

Les femmes, les filles et les personnes de genre divers autochtones au Canada sont confrontées à des défis importants et persistants en matière d'accès à l'éducation. Ces défis sont profondément enracinés dans le colonialisme, le racisme et le sexisme, et sont aggravés par la pauvreté, la violence et l'absence de systèmes de soutien. Les politiques coloniales relatives aux pensionnats et à la *Loi sur les Indiens* ont causé des dommages durables aux communautés autochtones. Ces politiques ont perturbé les rôles traditionnels des femmes autochtones et leur ont refusé l'accès à l'éducation et aux possibilités de leadership (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019a).

Les systèmes éducatifs au Canada sont principalement eurocentriques et ne reflètent pas les cultures, les langues ou l'histoire des peuples autochtones. Les élèves autochtones, en particulier les filles et les jeunes de divers genres, se sentent souvent en insécurité ou mal accueillis à l'école. Ils sont plus susceptibles d'être victimes de racisme et de souffrir de troubles mentaux, qui ne sont pas toujours pris en charge de manière adéquate (Association des femmes autochtones du Canada, 2023). Les femmes autochtones sont souvent confrontées à des difficultés supplémentaires lorsqu'elles passent du secondaire à l'enseignement supérieur. Beaucoup sont les premières de leur famille à fréquenter un collège ou une université et manquent de soutien pour s'y retrouver dans le système. Les obstacles financiers, le manque de services de garde d'enfants et la discrimination systémique rendent également leur réussite plus difficile (Association des femmes autochtones du Canada, 2023).

Au Canada, la responsabilité financière de l'éducation primaire et secondaire dans les réserves des Premières Nations incombe au gouvernement fédéral, tandis que le financement de l'éducation primaire et secondaire hors réserve relève de la responsabilité des gouvernements provinciaux. Historiquement, les écoles situées dans les réserves ont été sous-financées par rapport à celles situées hors réserve (Aboriginal Peoples: Fact and Fiction, s.d.). En 2019, le gouvernement fédéral a remplacé son modèle de financement de l'enseignement primaire et secondaire par une formule de financement régional provisoire afin de garantir que le financement de l'enseignement primaire et secondaire soit comparable à celui des systèmes provinciaux. Bien que cela ait permis d'améliorer les disparités de financement dans les écoles situées dans les réserves, le modèle de financement

ne parvient pas à remédier aux inégalités à long terme et à répondre aux besoins spécifiques des élèves des Premières Nations (MNP LLP, 2024).

Attentes liées au genre et à la culture

Les discours culturels selon lesquels les métiers manuels sont « réservés aux hommes » et les STEM sont réservés à l'élite continuent de décourager les femmes autochtones. Ces stéréotypes sont renforcés par le manque de formatrices, de mentors et de modèles féminins. Les programmes partent souvent du principe que les femmes doivent s'adapter aux systèmes existants plutôt que de transformer ces systèmes pour les rendre inclusifs. Les croyances culturelles, les stéréotypes sexistes et les obstacles systémiques découragent les femmes et les personnes de genre divers de se lancer ou de rester dans les métiers manuels (Cousins et al., 2025). Les femmes autochtones sont souvent confrontées à une double pression : les normes patriarcales dans les STEM et les attentes de la communauté ou de la famille. En outre, les femmes autochtones sont victimes de sexisme tant au sein de leur propre communauté que dans la société canadienne en général (Green, 1993), ce qui constitue un « double fardeau ».

Bridges et al. (2022) explorent les facteurs de réussite des femmes dans les métiers spécialisés à prédominance masculine et concluent que la réussite des femmes dépend fortement de leurs qualités individuelles, et non des systèmes de soutien. Le capital social et culturel, les réseaux formels et informels sont autant de facteurs liés à la réussite dans les STEM. Les femmes sont donc confrontées à des obstacles en raison de la taille réduite de leurs réseaux et de leur exclusion des interactions informelles (Bridges et al., 2022). La réussite des étudiants autochtones dans le domaine des

sciences est étroitement liée à leur

identité culturelle. Les programmes qui respectent et intègrent la culture autochtone, par exemple en impliquant les aînés, en favorisant l'engagement communautaire et en proposant un mentorat adapté à la culture, ont aidé les étudiants à se sentir à leur place dans le domaine des sciences sans avoir à renoncer à leurs valeurs culturelles (Chow-Garcia et al., 2022). Dans leur étude menée aux États-Unis, Williams & Shipley (2018) ont décrit comment les « tabous » culturels, tels que l'interdiction de toucher des cadavres ou certains animaux, peuvent décourager les étudiants autochtones de poursuivre des études dans le domaine des STEM.

Défis économiques et logistiques

Les femmes autochtones sont confrontées à une pauvreté persistante, à de faibles niveaux d'éducation et au chômage, aggravés par le manque de soutien social. Ces problèmes systémiques

Plusieurs facteurs contribuent à entraver l'accès aux droits, notamment à l'éducation et à la formation. Les obstacles financiers, notamment l'absence d'antécédents de crédit et l'inéligibilité aux prêts, bloquent l'accès à l'entrepreneuriat et, par extension, à la mobilité économique et à l'éducation (Native Women's Association of Canada, 2023). Cependant, de nombreuses femmes autochtones dépendent des prêts gouvernementaux, et celles qui ont un niveau d'éducation moins élevé déclarent souvent disposer de moins de sources de financement, ce qui suggère un manque de connaissance ou d'accès aux bourses et aux subventions (Arriagada, 2021).

Les étudiants autochtones qui doivent quitter leur communauté d'origine éloignée pour poursuivre des études postsecondaires doivent faire face à des difficultés supplémentaires liées au déplacement, à l'accès au logement et à la rupture culturelle (Arriagada, 2021 ; Garcia-Silva et al., 2024 ; Hogue, 2022). De plus, le manque de services de garde d'enfants, de services de santé mentale et de soutiens adaptés à la culture constituent des obstacles majeurs à la réussite scolaire des femmes autochtones (Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019b ; Association des femmes autochtones du Canada, 2023).

**** **Manque de représentation et de mentorat**

De nombreux étudiants autochtones déclarent se sentir comme des étrangers dans les milieux universitaires et professionnels liés aux STEE. L'absence de pairs et de mentors autochtones dans ces domaines renforce encore davantage leur sentiment d'isolement. Le mentorat est un facteur essentiel à la réussite des étudiants, mais les femmes autochtones n'ont souvent pas accès à des mentors qui comprennent leur contexte culturel et leurs valeurs. Lorsque le mentorat est disponible, il est souvent assuré par des personnes non autochtones qui peuvent ne pas reconnaître ou soutenir les identités autochtones. Cela peut entraîner des malentendus, des microagressions et un découragement (Martinez-Blancas et al., 2023).

À l'inverse, un mentorat adapté à la culture, en particulier celui dispensé par des mentors autochtones, peut considérablement améliorer la confiance, le sentiment d'appartenance et la persévérance des étudiants dans les STIM. Les programmes qui intègrent les systèmes de connaissances autochtones, permettent les pratiques culturelles et soutiennent l'engagement communautaire sont plus efficaces pour retenir les femmes autochtones dans ces domaines (Chow-Garcia et al., 2022). L'Association des femmes autochtones du Canada (2023) propose également que les programmes de mentorat et les conseils en matière de candidature puissent aider les étudiants à accéder

les systèmes d'enseignement postsecondaire, y compris les bourses et financières, qui contribueraient à lever les obstacles économiques à l'enseignement postsecondaire.

Héritages coloniaux et lacunes dans les connaissances

Kumblathan et al. (2025) ont souligné les effets durables des institutions coloniales telles que les pensionnats, qui ont créé une profonde méfiance à l'égard des systèmes éducatifs, des traumatismes intergénérationnels et d'importantes lacunes éducatives pour les peuples autochtones (Hogue, 2022). Kumblathan et al. (2025) appellent à la mise en place d'un « DEIR avec réconciliation autochtone », un cadre qui inclut les voix autochtones dans les programmes d'études, soutient les pratiques culturelles et établit des relations à long terme avec les communautés autochtones. Ils soulignent également l'importance d'une exposition précoce aux carrières scientifiques et aux modèles autochtones.

L'enseignement scientifique occidental a historiquement ignoré les systèmes de connaissances autochtones holistiques et relationnels ; cependant, l'intégration des connaissances autochtones dans les programmes d'études STIM est impérative pour mieux harmoniser les systèmes de valeurs (Castagno et al., 2023), soutenir une éducation culturellement sûre (Kumblathan et al., 2025), renforcer la pertinence culturelle et l'engagement des élèves (Garcia-Silva et al., 2024), de soutenir le développement d'une identité scientifique (Chow-Garcia et al., 2022), de faire preuve de respect (Garcia-Silva et al., 2024) et de promouvoir la réconciliation (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

Lacunes dans les politiques et les programmes

De nombreux programmes destinés aux élèves autochtones dans le domaine des STIM sont fragmentés et de courte durée. Si certaines initiatives telles que les camps d'été, les programmes de mentorat et les programmes de transition ont donné de bons résultats, elles souffrent souvent d'un manque de financement durable et d'intégration dans les systèmes éducatifs traditionnels (Garcia-Silva et al., 2024). Les programmes qui existent ne parviennent souvent pas à intégrer les systèmes de connaissances ou les valeurs culturelles autochtones, ce qui limite leur pertinence et leur impact.

Dans les métiers spécialisés, la réussite des femmes dépend souvent de leurs réseaux personnels et de leur résilience individuelle plutôt que d'un soutien systémique. Il existe peu de preuves, coordonnées d'industrielles ou de stratégies gouvernementales visant à soutenir les femmes, en particulier les femmes autochtones, dans les métiers.

La plupart des politiques et des initiatives se concentrent sur le recrutement plutôt que sur la rétention, et peu d'entre elles abordent la culture du milieu de travail, le mentorat ou l'avancement professionnel (Bridges et al., 2022 ; Graham, 2021 ; Manitoba, 2021 ; Ontario Newsroom, 2021). Les initiatives, les stratégies et les politiques élaborées conjointement avec les peuples autochtones, en particulier les femmes autochtones, font défaut dans les ministères gouvernementaux. La collecte et le suivi insuffisants, voire inexistants, de données sur les femmes autochtones dans les filières SIMT constituent également des obstacles à la prise en compte des besoins et à la documentation des expériences des femmes autochtones dans ces filières.

Il est essentiel d'être exposé dès le plus jeune âge aux STIM et aux métiers manuels, mais les filles autochtones sont souvent moins encouragées et ont moins d'opportunités de poursuivre ce type de carrière. Les programmes qui impliquent les familles, les communautés et les écoles dans le changement des perceptions sont rares, mais essentiels pour un changement à long terme (Cousins et al., 2025).

MENACES POUR LE PROGRÈS

Le mouvement sociétal vers des styles de gouvernance autocratiques dans les pays démocratiques, la résistance croissante à l'égard des initiatives en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, ainsi que l'amplification par les médias sociaux des opinions, des politiques et des programmes d'extrême droite et conservateurs constituent autant de menaces pour les progrès vers une participation équitable des femmes autochtones et de la communauté 2ELGBTQI+ dans le domaine des STEE.

Tout récemment, le gouvernement fédéral a adopté un projet de loi sur les projets de « construction nationale » qui lui confère « de nouveaux pouvoirs extraordinaires pour accélérer les initiatives susceptibles de stimuler l'économie alors que le Canada est aux prises avec la guerre commerciale avec les États-Unis » (Tasker, 2025). Bien que le projet de loi stipule que le gouvernement « reconnaîtra, affirmera et respectera les droits constitutionnels des peuples autochtones », de nombreuses inquiétudes ont été exprimées quant au fait que les droits des autochtones seront ignorés. Étant donné que les femmes autochtones sont « touchées de manière disproportionnée par la dégradation de l'environnement, causée par l'extraction des ressources et aggravée par les changements climatiques », d'autres vulnérabilités sont également exacerbées, « notamment la violence sexuelle et sexiste et d'autres formes de marginalisation » (Csevar, 2021).

En 2015, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre fin aux avis concernant la qualité de l'eau potable dans les réserves d'ici 2021. Depuis 2015, 148 avis à long terme ont été levés, mais 38 avis à long terme dans 36 communautés sont toujours en vigueur en juillet 2025 (Services aux Autochtones du Canada, 2025). Le projet de loi C-61 est une mesure législative qui garantirait aux Premières Nations l'accès à l'eau potable et la possibilité de protéger les eaux sur leurs territoires (Passafiume, 2025). Les ministres de l'Environnement des provinces de l'Ontario (où le nombre d'avis concernant la qualité de l'eau potable est le plus élevé) et de l'Alberta s'opposent au projet de loi.

L'introduction et l'adoption du projet de loi C-5 et l'opposition des provinces au projet de loi C-61 défient toute logique dans un pays qui a également transposé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones dans la législation fédérale.

RECOMMANDATIONS POUR la CCFSIMT

Les appels à la justice des femmes autochtones disparues et assassinées et les appels à l'action de la CVR sont des cadres qui peuvent être utilisés pour orienter les actions visant à une participation plus équitable des femmes autochtones et des personnes de divers genres dans les SIMT. Les recommandations du tableau 1 ci-dessous fournissent au CCFSIMT des mesures concrètes pour soutenir une représentation accrue des femmes autochtones et de la communauté 2ELGBTQI+ dans les professions SIMT.

Tableau 1 : Recommandations pour un changement durable

Opportunité/Défi	Recommandations
Possibilité de diffuser des informations et des ressources relatives aux femmes autochtones et SIMT	<i>la CCFSIMT peut maintenir à jour les ressources présentées dans le centre de ressources en ligne</i>
Possibilité de s'attaquer aux obstacles et de plaider en faveur du changement afin d'accroître la représentation des femmes autochtones dans les STEE	<i>la CCFSIMT peut adopter comme cadres d'action les appels à la justice et les appels à l'action pertinents</i>
Possibilité de signaler les obstacles et de plaider en faveur du changement afin d'accroître la représentation des femmes autochtones dans les STIM	<i>la CCFSIMT peut publier les progrès réalisés en réponse aux appels à la justice et aux appels à l'action pertinents</i>

RÉFÉRENCES

- Peuplesautochtones : faitsetfiction. (s.d.). *Écart considérable dans le financement del'éducation. Mythes et réalités.* Consulté le 16 2025, à partir de <https://mythesetrealites.ca/en/publication/overcoming-prejudices/overcoming-prejudice/huge-gap-in-education-funding/>
- Arriagada, P. (20 octobre 2021). *Réalisations, expériences et résultats sur le marché du travail des femmes des Premières Nations, métisses et inuites titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur.* Statistique Canada : Aperçus de la société canadienne. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00009-eng.htm>
- Bollinger, M., & McSkimming, B. (2024). Des microscopes et des lieux de rencontre : une revue de la littérature examinant les obstacles à la participation des autochtones dans les STIM. *Education Sciences*, 14(145). <https://doi.org/10.3390/educsci14020145>
- Bridges, D., Bamberry, L., Wulff, E., & Krivokapic-Skoko, B. (2022). « Un métier qui leur est propre » : le rôle du capital social et culturel dans la réussite des femmes dans les professions à prédominance masculine. *Genre, travail et organisation*, 29(2), 371-387. <https://doi.org/10.1111/gwao.12764>
- Castagno, A., Camplain, R., Ingram, J., & Blackhorse, D. (2023). « It hurts to do work like that » : La nature et la fréquence des obstacles éthiques culturels pour les populations autochtones dans les STIM. *Science Education*, 107, 837–852.
- Chow-Garcia, N., Lee, N., Svihla, V., Sohn, C., Willie, S., Holsti, M., & Wandinger-Ness, A. (2022). L'identité culturelle au cœur de la persévérance des Amérindiens dans les sciences. *Études culturelles de l'enseignement des sciences*, 17, 557–588. <https://doi.org/10.1007/s11422-021-10071-7>
- Conference Board of Canada. (s.d.). *Comment permettre à davantage d'Autochtones d'accéder à des carrières dans les STIM ?* Conference Board of Canada. <https://www-conferenceboard-ca.cyber.usask.ca/in-fact/how-can-more-indigenous-people-access-STIM-careers/>
- Cousins, S., Tedesco, D., Brochu, K., & Tarlit, T. (2025). Scaling deep to make space for females in trades: Transformational inclusion at a Community College. *Strategic Enrollment Management Quarterly*, 13(1), 71–88.
- Csevar, S. (2021). Voix en arrière-plan : la dégradation de l'environnement et le changement climatique comme moteurs de la violence à l'égard des femmes autochtones. *Global Studies Quarterly*, 3. <https://doi.org/10.1093/isagsq/ksab018>

Ministère de la Justice Canada. (2023). *Plan d'action relatif à la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (p. 96) [Plan d'action]. 10 juillet 2025.

Ministère de la Justice Canada. (2024). *Troisième rapport annuel sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Ministère de Justice Canada.
https://www.justice.gc.ca/eng/declaration/report-rapport/2024/pdf/UNDA_Third_annual_report.pdf

Figueiredo, D. (2024). Walking through the Leaky Academic Pipeline in STEM: Equity Not Equality Needed for Women and under Represented Minorities (URMs). In *Gender Inequality—Issues, Challenges and New Perspectives* (Vol. 15). INTECHOPEN LIMITED.

Garcia-Silva, E., Garcia-Holgado, A., & Sanchez-Gomez, M. C. (2024). Intersectionnalité dans l'enseignement des STEM : examen et catégorisation des programmes axés sur les élèves autochtones. *Journal of Social Studies Education Research*, 15(2), 113–145.

Graham, G. (2021). *Les femmes dans les métiers spécialisés : évaluation du programme CNC Mechanical Millwright destiné aux femmes*. Women's Enterprise Skills Training of Windsor Inc.

Green, J. (1993). *Constitutionnalisation du patriarcat : les femmes autochtones et le gouvernement autochtone*.

Gunn, B. (2018). Adopter une perspective de genre pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Dans *UNDRIP Implementation More Reflections on the Braiding of International, Domestic and Indigenous Laws* (p. 156). Centre for International Governance Innovation.
<https://www.cigionline.org/publications/undrip-implementation-more-reflections-braiding-international-domestic-and-indigenous/>

Hogue, M. (2022). Réussite scolaire et dans les STEM : les voies vers la souveraineté autochtone. Dans *Handbook of Critical Indigenous Studies* (1re édition, pp. 566-577). Routledge.

Services aux Autochtones Canada. (11 juillet 2025). *Mettre fin aux avis à long terme concernant la qualité de l'eau potable*. <https://sac-isc.gc.ca/eng/1506514143353/1533317130660>

Indigenous Watchdog. (2025a). *En 2024, laquelle des 94 recommandations de la CVR a connu le plus de succès et où ?* Perspectives d'Indigenous Watchdog.
<https://www.indigenouswatchdog.org/2025/03/30/in-2024-which-of-the-94-trc-calls-to-action-have-had-the-most-success-and-where/>

Indigenous Watchdog. (2025b, 1er juillet). *État d'avancement des appels à l'action de la CVR : 1er juillet 2025*. IndigenousWatchdog Perspectives.

<https://www.indigenouwatchdog.org/2025/03/05/trc-calls-to-action-status-may-13-2022/>

Jewell, E., & Mosby, I. (2024). *Appels à l'action sur la responsabilité : mise à jour de 2023 sur la réconciliation*. Institut Yellowhead.

Kumblathan, T., Borg, G., MorrisSIMTe, C., Inuglak Clark, W., Le, X. C., & Li, X.-F. (2025). Promouvoir l'équité et autonomiser les étudiants en sciences issus des communautés autochtones. *Analytical Chemistry*, 97, 1041–1046. <https://doi.org/10.1021/acs.analchem.4c05585>

Manitoba. (20 août 2021). *La province investit dans la formation professionnelle des femmes autochtones et soutient la croissance de l'emploi et la reprise économique après la pandémie* [Communiqué de presse]. Communiqué de presse - Manitoba. <https://news.gov.mb.ca/news/?item=52145>

Martinez-Blancas, A., Bender, A., Zepeda, V., McGuire, R., Tabares, O., Amarasekare, P., Mastretta-Yanes, A., Miriti, M., Santos, A., & Vaz, M. (2023). Survivre au racisme et au sexisme dans le milieu universitaire : partage d'expériences, d'idées et de perspectives. *Bulletin de l'Ecological Society of America*, 104(1), 1–8.

MNP LLP. (2024). *Examen de la transformation de l'éducation des Premières Nations de la maternelle à la 12e année et analyse des coûts* (p. 80). Assemblée des Premières Nations.

National Geographic. (s.d.). *Les femmes luttent contre les stéréotypes et la discrimination systémique dans les STIM*. National Geographic : Éducation. Consulté le 11 juillet 2025, <https://education.nationalgeographic.org/resource/women-fighting-stereotypes-and-sySTIMic-discrimination-STIM/>

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019a). *Reprendre le pouvoir et retrouver sa place : Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Volume 1a* (p. 728).

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. (2019b). *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, Volume 1b* (p. 352). Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Association des femmes autochtones du Canada. (2023). *Rapport final : Mise en œuvre de la loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP)* (p. 53). <https://nwac.ca/assets-knowledge-centre/NWAC-UNDRIP-Final-Report-English.pdf>

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et Forum Asie-Pacifique des institutions nationales des droits de l'homme. (2013). *La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : manuel pour les institutions nationales des droits de l'homme* (p. 53). (p. 152).

<https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Issues/IPeoples/UNDRIPManualForNHRIs.pdf>

Ontario Newsroom. (11 juin 2021). *L'Ontario forme des travailleurs et des femmes autochtones aux métiers de l'industrie nucléaire* [Communiqué de presse]. Ontario Newsroom. <https://news.ontario.ca/en/release/1000320/ontario-training-indigenous-workers-and-women-in-nuclear-industry-trades>

Passafiume, A. (20 décembre 2023). « Espoir « diminué » : le Yellowhead Institute va mettre fin aux les rapports sur appels de la CVR appels à l'action. *Le presse* <http://cyber.usask.ca/login?url=https://www.proquest.com/wire-feeds/diminished-hope-yellowhead-institute-end-reports/docview/2904766449/se-2?accountid=14739>

Passafiume, A. (4 juillet 2025). Malgré l'opposition provinciale, le ministre fédéral prévoit de déposerPremières Nations projet de loi sur l'eau . *CBC* <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/despite-provincial-opposition-federal-minister-planning-to-table-first-nations-water-bill-1.7577443>

Smith, J., Cech, E., Metz, A., Huntoon, M., & Moyer, C. (2014). Giving Back or Giving Up: Native American Student Experiences in Science and Engineering. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 20(3), 413–429. <http://dx.doi.org/10.1037/a0036945>

Statistique Canada. (21 septembre 2022). *Peuples autochtones — Matériel promotionnel du recensement de 2021*. RecensementCommunauté . <https://www.statcan.gc.ca/en/census/census-engagement/community-supporter/indigenous-peoples>

Su, S., & Jin, H. (2023). *Résultats sur le marché du travail des compagnons autochtones au Canada* (Éducation, apprentissage et formation : série de documents de recherche, p. 18). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2022001-eng.pdf>

Tasker, J. P. (26 juin 2025). Le projet de loi de Carney sur la « construction nationale » est adopté, maispas sans l'opposition . *CBC News*. <https://www.cbc.ca/news/politics/carney-c5-passes-senate-1.7572005>

Trade Winds to Success. (6 mars 2025). *Les femmes autochtones brisent les barrières dans les métiers et comblent des lacunes critiques alors que l'Alberta recherche des milliers de travailleurs de la construction pour répondre à la demande croissante* [Communiqué de presse]. Building Potential : Actualités et Stories de Trade Winds. <https://www.tradewindstosuccess.ca/news/indigenous-women-break-barriers-in-the-trades-fill-critical-gaps-as-alberta-seeks-thousands-of-construction-workers-to-meet-growing-demand/>

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action* (p. 20). Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2012. www.trc.ca

Williams, D., & Shipley, G. (2018). Les tabous culturels comme facteur influant sur le taux de participation des Amérindiens dans les STIM. *International Journal of STIM Education*, 5(17). <https://doi.org/10.1186/s40594-018-0114-7>

ANNEXE A

Scan des programmes qui traitent des femmes autochtones dans les STIM

Tableau A.1—Initiatives canadiennes visant à éliminer les obstacles à la participation des femmes autochtones dans les STES

Programme	Période d'apprentissage	Type de programme	Site web
Programme In STIM d'Actua	Élèves primaire et du STIM secondaire	Sensibilisation	https://actua.ca/edi
Programme Pathways pour les Autochtones de Mitacs postsecondaiSTI	Enseignement	Promotion des domaines	https://www.mitacs.ca/about/indigenous-pathways/
MAISES à Canada	Diplômés	Association des professionnels autochtones en STIM professionnels autochtones	https://events.aises.org/website/79461/about-12/
Compétences Canada	Élèves du primaire et du secondaire	Promotion des métiers spécialisés et des carrières en apprentissage	https://www.skillscompetencescanada.com/
Trade Winds	postsecondaire	Services de soutien complets	https://www.tradewindstosuccess.ca/for-students/women-in-trades/
Initiative de formation professionnelle pour les femmes autochtones	Enseignement postsecondaire diplômés	Services de soutien complets	https://bccwitt.ca/

Programme	Période d'apprentissage	Type de programme	Site web
		Initiatives de recrutement et de fidélisation	
Soutenir l'équité dans les métiers	Diplômés	Initiatives de recrutement et de rétention	https://set.caf-fca.org/

Tableau A.2 – Initiatives mondiales visant à éliminer les obstacles à la participation des femmes autochtones dans les STIM

Programme	Lieu	Période d'apprentissage	Type de programme	Site
IndigiGenius	États-Unis	Élèves du primaire et du secondaire	Promotion des domaines STIM	https://www.indigigenius.org/
AISES	États-Unis	Élèves du primaire et du secondaire Diplômés de l'enseignement supérieur	Promotion des domaines STIM Association des étudiants et professionnels autochtones dans les domaines des STIM	https://aises.org/
Académie STIM pour les filles autochtones	Australie	Élèves du primaire et du secondaire Étudiants postsecondaires Diplômés Élèves du	Promotion des domaines STIM Services d'accompagnement complets	https://www.niaa.gov.au/our-work/early-childhood-development-and-education/indigenous-girls-stim-academy
Science mortelle	Australie	primaire et du secondaire	Promotion des domaines STIM	https://deadlyscience.org.au/

ANNEXE B

Carte des principaux obstacles à la participation des femmes autochtones aux domaines

SIMT pour les appels à la justice

Obstacle pour les femmes autochtones dans les STEE	Appel à l'action/appel à la justice	Responsable					
		Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial/territorial	Gouvernement municipal	CCFSIMT	Autre	
Réconciliation	43	Nous appelons les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux à adopter pleinement et à mettre en œuvre la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> comme cadre de réconciliation.	x	x	x		
	44	Nous appelons le gouvernement du Canada à élaborer un plan d'action national, des stratégies et d'autres mesures concrètes pour atteindre les objectifs de la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> .	x				
Racisme et discrimination systémiques	92.iii	Nous appelons le secteur privé canadien à adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de réconciliation et à appliquer ses principes, normes et standards à la politique d'entreprise et aux activités opérationnelles fondamentales impliquant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources. Cela comprendrait, sans s'y limiter, les mesures suivantes : Offrir une formation à la direction et au personnel sur l'histoire des peuples autochtones, y compris l'histoire et l'héritage des pensionnats, la <i>Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> , les traités et les droits ancestraux, le droit autochtone et les relations entre les Autochtones et la Couronne. Cela nécessitera une formation axée sur les compétences en matière d'interculturalité, de résolution des conflits, de droits de la personne et de lutte contre le racisme.				x	x
Inégalités en matière d'éducation	7	Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, en collaboration avec les groupes autochtones, une stratégie commune visant à éliminer les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et non autochtones.	x				
	8	Nous demandons au gouvernement fédéral d'éliminer les disparités dans le financement fédéral de l'éducation entre les enfants des Premières Nations scolarisés dans les réserves et ceux scolarisés hors réserve.	x				
	9	Nous demandons au gouvernement fédéral de préparer et de publier des rapports annuels comparant le financement de l'éducation des enfants des Premières Nations vivant dans les réserves et hors des réserves, ainsi que les résultats scolaires et les revenus des Autochtones au Canada par rapport à ceux des non-Autochtones.	x				
	62	Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, en consultation et en collaboration avec les survivants, les peuples autochtones et les éducateurs, à :	x	x			
		ii. Fournir les fonds nécessaires aux établissements d'enseignement postsecondaire pour former les enseignants à la manière d'intégrer les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe.	x	x			
iii. Fournir les fonds nécessaires aux écoles autochtones pour qu'elles puissent utiliser les connaissances et les méthodes d'enseignement autochtones dans les salles de classe.		x	x				
	iv. Créer des postes de haut niveau au sein du gouvernement, au niveau de sous-ministre adjoint ou supérieur consacrés au contenu autochtone dans l'éducation.	x	x				
Défis économiques et logistiques	11	Nous demandons au gouvernement fédéral de fournir un financement adéquat afin de mettre fin à l'arriéré d'étudiants des Premières Nations qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires.	x				
	19	Nous demandons au gouvernement fédéral, en consultation avec les peuples autochtones, d'établir des objectifs mesurables afin d'identifier et de combler les écarts en matière de santé entre les communautés autochtones et non autochtones, de publier des rapports d'étape annuels et d'évaluer les tendances à long terme. Ces efforts porteraient sur des indicateurs tels que la mortalité infantile, la santé maternelle, le suicide, la santé mentale, les dépendances, l'espérance de vie, les taux de natalité, les problèmes de santé des nourrissons et des enfants, les maladies chroniques, l'incidence des maladies et des blessures, et la disponibilité de services de santé appropriés.	x				
Héritages coloniaux et connaissances Lacunes	16	Nous appelons les établissements d'enseignement postsecondaire à créer des programmes universitaires et collégiaux menant à un diplôme ou à un grade dans les langues autochtones.					x
	2.6	Nous appelons tous les gouvernements à sensibiliser leurs citoyens au racisme, au sexisme, à l'homophobie et à la transphobie, à les combattre et à les éliminer. Pour y parvenir, le gouvernement fédéral, en partenariat avec les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux, doit élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national contre le racisme et le sexisme afin de mettre fin aux stéréotypes racistes et sexistes à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Ce plan doit cibler le grand public ainsi que que les services publics	x	x			

Obstacles pour les femmes autochtones dans les STIM	Appel à l'action/Appel à la justice	Responsabilité						
		Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial/territorial	Gouvernement municipal	CCFSIMT	Autres		
Racisme et discrimination systémiques	11.1	Nous appelons tous les établissements d'enseignement primaire, secondaire et postsecondaire ainsi que les autorités éducatives à sensibiliser le public à la question des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées, ainsi qu'aux problèmes et aux causes profondes de la violence dont elles sont victimes. Toutes les activités d'élaboration de programmes d'études et de programmation devraient être menées en partenariat avec les peuples autochtones, en particulier les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Cette éducation et cette sensibilisation doivent inclure les vérités historiques et actuelles sur le génocide perpétré contre les peuples autochtones par le biais des lois, des politiques et des pratiques coloniales de l'État. Elles devraient inclure, sans s'y limiter, l'enseignement de l'histoire, du droit et des pratiques autochtones du point de vue des Autochtones et l'utilisation de leur Les voix nous guideront avec les enfants et les jeunes.						x
	13.4	Nous demandons aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de financer d'autres enquêtes et études afin de mieux comprendre le lien entre l'extraction des ressources et d'autres projets de développement et la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones. À tout le moins, nous appuyons l'appel lancé par les femmes et les dirigeants autochtones en faveur d'une enquête publique sur la violence sexuelle et le racisme dans le cadre des projets hydroélectriques dans le nord du Manitoba.	x	x				
	17.24	Nous appelons tous les gouvernements et les éducateurs à financer et à mettre en place des programmes et des initiatives dirigés par les Métis afin de remédier au manque de connaissances sur le peuple et la culture métis au sein de la société canadienne, notamment par le biais d'actions éducatives et de sensibilisation qui mettent en avant l'histoire et les réalisations positives des et qui renforcent la visibilité, la compréhension et l'appréciation du peuple métis.	x					x
	18.1	Nous appelons tous les gouvernements et prestataires de services à financer et à soutenir une plus grande sensibilisation aux questions relatives aux personnes 2ELGBTQI+, et à mettre en œuvre des programmes, des services et des aides pratiques pour les personnes 2ELGBTQI+, qui incluent des approches différenciées tenant compte des défis uniques en matière de sécurité des personnes et des groupes 2ELGBTQI+.	x	x	x	x		x
	18.17	Nous appelons tous les gouvernements, prestataires de services et éducateurs à financer et à soutenir la rééducation des communautés et des individus qui ont appris à rejeter les personnes 2ELGBTQI+, ou qui nient leur histoire importante et leur place contemporaine au sein des communautés et dans les cérémonies, et de lutter contre la transphobie et l'homophobie dans les communautés (par exemple, avec des programmes anti-transphobie et anti-homophobie), afin de garantir l'accès culturel des personnes 2ELGBTQI+.	x	x	x	x		x
	18.18	Nous appelons tous les gouvernements et prestataires de services à sensibiliser les prestataires de services à la réalité des personnes 2ELGBTQI+ et à leurs besoins particuliers, et à offrir une formation obligatoire sur la compétence culturelle à tous les prestataires de services sociaux, y compris des études autochtones, une formation sur la sensibilisation culturelle, les soins tenant compte des traumatismes, la lutte contre l'oppression et l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+ dans un contexte autochtone (y compris la compréhension des identités 2ELGBTQI+ et la conception autochtone du genre et de l'orientation sexuelle). Les personnes 2ELGBTQI+ doivent être impliquées dans la conception et prestation de cette formation.	x	x	x	x		x
	18.19	Nous appelons tous les gouvernements, prestataires de services et éducateurs à sensibiliser le public à l'histoire des personnes non binaires dans les sociétés autochtones, et à utiliser les médias, y compris les réseaux sociaux, comme moyen de sensibilisation et de compréhension des questions relatives aux personnes 2ELGBTQI+.	x	x	x	x		x
Inégalités en matière d'éducation	16.5	Étant donné que des services Internet haut débit et des télécommunications fiables sont nécessaires pour que les Inuits puissent accéder aux services gouvernementaux et participer à la vie économique, culturelle et politique du Canada, nous appelons tous les gouvernements ayant compétence dans l'Inuit Nunangat à investir dans les infrastructures afin de garantir que tous les Inuits aient accès à l'Internet haute vitesse.	x	x	x			
	16.21	Nous appelons tous les gouvernements à garantir un accès équitable à des possibilités et à des résultats éducatifs de haute qualité, de l'éducation de la petite enfance à l'enseignement postsecondaire, au sein des communautés inuites. En outre, tous les gouvernements doivent investir pour offrir aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ des opportunités économiques accessibles et équitables.	x	x	x			
	16.26	Nous appelons tous les gouvernements à créer davantage d'options d'études postsecondaires au sein de l'Inuit Nunangat afin de renforcer les capacités et l'engagement des Inuits en matière d'autodétermination dans les domaines de la recherche et de l'enseignement supérieur. Nous appelons tous les gouvernements à investir dans la création d'une université accréditée au sein de l'Inuit Nunangat.	x	x	x			
	4.1	Nous appelons tous les gouvernements à défendre les droits sociaux et économiques des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones en veillant à ce que les peuples autochtones disposent de services et d'infrastructures qui répondent à leurs besoins sociaux et économiques. Tous les gouvernements doivent immédiatement veiller à ce que les peuples autochtones aient accès à un logement sûr, à de l'eau potable et à une alimentation adéquate.	x	x	x			

Obstacles pour les femmes autochtones dans le secteur SIMT	Appel à l'action/Appel à la justice	Responsabilité						
		Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial/territorial	Gouvernement municipal	CCFSIMT	Autre		
Défis économiques et logistiques	MMNI Appels à la justice	4.4	Nous appelons tous les gouvernements à fournir des aides et des ressources pour l'éducation, la formation et emploi pour toutes les femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Ces programmes doivent être disponibles dans toutes les communautés autochtones.	x	x	x		
		4.5	Nous appelons tous les gouvernements à établir un revenu annuel garanti suffisant pour tous les Canadiens, y compris les peuples autochtones, afin de répondre à tous leurs besoins sociaux et économiques. Ce revenu doit tenir compte de la diversité des besoins, des réalités et des situations géographiques.	x	x	x		
		4.6	Nous appelons tous les gouvernements à commencer immédiatement la construction de nouveaux logements et la rénovation des logements existants afin de répondre aux besoins en matière de logement des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Ces travaux de construction et de réparation doivent garantir que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones aient accès à des logements sûrs, adaptés à leurs besoins géographiques et culturels, et disponibles où qu'elles résident, que ce soit en milieu urbain, rural, isolé ou autochtones.	x	x	x		
		4.8	Nous appelons tous les gouvernements à veiller à ce que des plans et des financements adéquats soient mis en place pour garantir des services et des infrastructures de transport sûrs et abordables aux femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones vivant dans des communautés isolées ou rurales. Les moyens de transport doivent être suffisants et facilement accessibles aux communautés autochtones, ainsi que dans les villes et villages situés dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ces plans et financements doivent tenir compte des éléments suivants :	x	x	x		
			• moyens d'améliorer la sécurité des transports publics ;					
			• moyens de remédier au manque de transports commerciaux disponibles ; et					
			• aménagements spéciaux pour les communautés isolées, nordiques et desservies par avion.					
		17.9	Nous appelons tous les gouvernements à fournir des options de transport sécuritaires, en particulier dans les communautés rurales, éloignées et nordiques, y compris des programmes de « transport sécuritaire », et à surveiller les zones de recrutement intensif où les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ métisses sont plus susceptibles d'être ciblées.	x	x	x		
		17.23	Nous appelons tous les gouvernements à mettre en place des programmes et des services spécifiques aux Métis qui abordent les dimensions émotionnelles, mentales, physiques et spirituelles du bien-être, y compris des services coordonnés ou regroupés afin d'offrir des soins holistiques complets, ainsi qu'un soutien accru en matière de santé mentale et de guérison et culturels.	x	x	x		
		18.24	Nous appelons tous les gouvernements à s'attaquer au sans-abrisme, à la pauvreté et aux autres obstacles socio-économiques qui empêchent les personnes 2ELGBTQI+ de jouir de droits équitables et substantiels.	x	x	x		
18.25	Nous appelons tous les gouvernements à créer des espaces sûrs pour les personnes qui ont besoin d'aide et qui sont sans abri ou risquent de le devenir, notamment en leur donnant accès à des refuges et à des logements sûrs et réservés aux personnes 2ELGBTQI+, à des lits réservés aux personnes transgenres et non binaires dans les refuges, ainsi qu'à des services de soutien spécifiques aux personnes 2ELGBTQI+ dans les logements et les refuges.	x	x	x				
18.26	Nous appelons les prestataires de services de santé à sensibiliser leurs membres aux réalités et aux besoins des personnes 2ELGBTQI+, et à reconnaître les dimensions fondamentales des droits humains dans les services de santé destinés aux personnes 2ELGBTQI+.	x	x			x		
18.27	Nous appelons les prestataires de services de santé à fournir un soutien en matière de santé mentale aux personnes 2ELGBTQI+, y compris des services complets qui tiennent compte des obstacles particuliers à la sécurité des personnes 2ELGBTQI+ personnes.	x	x			x		
18.28	Nous appelons tous les gouvernements à financer et à soutenir, et les prestataires de services à fournir, des services de santé élargis et spécialisés pour les personnes 2ELGBTQI+, notamment des centres de santé, des programmes de traitement de la toxicomanie et des services et ressources en santé mentale.	x	x	x		x		
Manque de représentation et de mentorat		16.33	Nous appelons tous les gouvernements à investir dans le renforcement des capacités, le recrutement et la formation afin d'atteindre une représentation proportionnelle des Inuits dans l'ensemble de la fonction publique sur les terres ancestrales des Inuits.	x	x	x		
		17.25	Nous appelons tous les gouvernements à financer des programmes et des initiatives qui améliorent l'accès aux connaissances culturelles et favorisent un sentiment positif d'identité culturelle au sein des communautés métisses. Il s'agit notamment d'initiatives qui facilitent les liens avec la famille, la terre, la communauté et la culture ; de programmes adaptés à la culture des personnes et des jeunes métis 2ELGBTQI+ ; d'événements qui rassemblent les aînés, les gardiens du savoir et les jeunes métis ; et de programmes de mentorat qui célèbrent et mettent en valeur les modèles métis.	x	x	x		

Obstacles pour les femmes autochtones dans le domaine des STEE	Appel à l'action/appel à la justice		Responsabilité				
			Gouvernement fédéral	Gouvernement provincial/territorial	Gouvernement municipal	CCFSIMT	Autre
	18,8	Nous appelons tous les gouvernements et tous les prestataires de services à soutenir la mise en réseau et le renforcement des communautés pour les personnes 2ELGBTQI+ qui peuvent vivre dans différents centres urbains (et dans des zones rurales et isolées), et à multiplier les occasions de réseautage, de collaboration et de soutien par les pairs pour les personnes 2ELGBTQI+ par l'intermédiaire d'une organisation nationale, d'organisations régionales, d'un organisme de défense des droits et/ou d'un groupe de travail dédié à la promotion d'actions visant à soutenir le bien-être des personnes autochtones 2ELGBTQI+ au Canada.	x	x	x	x	x
Héritages coloniaux et lacunes dans les connaissances	7,5	Nous appelons les gouvernements, les institutions, les organisations et les fournisseurs de services essentiels et non essentiels à soutenir et à fournir les ressources permanentes et nécessaires pour les programmes d'intervention, de guérison et de traitement spécialisés, ainsi que les services et initiatives offerts dans les langues autochtones.	x	x	x		x
Lacunes dans les politiques et les programmes	16,44	Nous appelons tous les gouvernements à veiller à la collecte de données ventilées concernant les Inuits afin de suivre et de rendre compte des progrès et de l'efficacité des lois, des politiques et des services destinés à défendre les droits sociaux, économiques, politiques et culturels ainsi que le bien-être des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ inuites. Le suivi et la collecte de données doivent reconnaître l'autodétermination des Inuits et être menés en partenariat avec eux. Dans le cadre de tous les mécanismes mis en place pour superviser et contrôler la mise en œuvre des recommandations de l'enquête nationale, nous appelons tous les gouvernements à garantir la participation équitable et significative des gouvernements inuits et des organisations représentatives, y compris celles des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ inuites.	x	x	x		
	18.2	Nous appelons tous les gouvernements et prestataires de services à prendre en compte toutes les perspectives dans leurs prises de décision, y compris celles des personnes et des jeunes 2ELGBTQI+.	x	x	x	x	x
	18,3	Nous appelons tous les gouvernements, les prestataires de services et les acteurs de la recherche à modifier la manière dont les données sur les personnes 2ELGBTQI+ sont collectées afin de mieux refléter la présence des individus et des communautés, et d'améliorer l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+ dans la recherche, notamment les recherches menées par des personnes 2ELGBTQI+.	x	x	x	x	x
	18,4	Nous appelons tous les gouvernements, les fournisseurs de services et les acteurs impliqués dans la recherche à modifier les afin de :					
		i. d'accroître la précision et l'exhaustivité des données statistiques sur les personnes 2ELGBTQI+, en particulier pour enregistrer les expériences des personnes transgenres et des personnes ayant une identité de genre non binaire.	x	x	x	x	x
		ii. Éliminer les options binaires en matière de genre et inclure des options inclusives, neutres ou non binaires – par exemple, une « option X » – pour indiquer le genre dans tous les contextes, tels que les demandes et les formulaires, formulaires d'admission, enquêtes, fiches de statut, données de recensement et autres collectes de données.	x	x	x	x	x
		iii. Améliorer la précision de la collecte de données afin de reconnaître et de saisir la diversité des communautés 2ELGBTQI+ : par exemple, les expériences des femmes bispirituelles/lesbiennes, et les différences entre les personnes bispirituelles et celles qui s'identifient comme transgenres, ainsi qu'entre les expériences transmasculines et féminines.	x	x	x	x	x